

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2013

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le jeudi 29 aout 2013 à 20h45, en séance publique, sous la présidence de M. Francis FABRE, Maire.

Mmes E. AGUILERA, et C. DERIAN et M. Ph. MEGER étaient absents.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 10 juillet 2013.

Et a pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Revenant sur sa position antérieure, le Conseil donne un avis favorable à la nouvelle répartition des postes de délégués au sein du Conseil Communautaire qui donnerait deux délégués à la commune de Domazan.

Pour s'appliquer, cette proposition devra recueillir la majorité qualifiée des deux-tiers.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Maire informe le Conseil qu'il a décidé de recruter Mme Nelly SARDA-DECARROZ, qui a assuré l'intérim à la satisfaction générale, sur le poste de secrétaire de mairie.

Afin de compenser le différentiel entre les responsabilités assumées et le statut de l'intéressée (Adjoint administratif de 1^{ère} classe), un régime indemnitaire adapté sera mis en place.

CIMETIERES

Le nombre de concessions disponibles étant quasi nul, le Conseil décide de lancer une procédure de récupération des concessions abandonnées.

DEVISE

Le Maire informe le Conseil de la demande du Préfet d'inscrire au fronton de la mairie, la maxime républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ».

La solution la plus adaptée au bâtiment sera recherchée.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le Conseil donne un avis favorable aux modifications statutaires présentées par :

- le SMAGE
- le SIIG.

DOSSIERS D'ACTUALITE

Le point est ensuite fait sur les divers dossiers en cours :

- Aménagement du village
Une réunion est prévue mi-septembre avec le Cabinet CHARVET pour validation de l'appel d'offres.
- Travaux foyer
Le Conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise LAGIER (30 280€ HT).
- Travaux Bureau de l'ancienne Poste
Il convient de relancer la Maitrise d'œuvre qui, manifestement a un peu négligé le dossier.
- Sortie ZI
L. DONNET est chargé de relancer le dossier auprès du Conseil Général.
- Croisement Route d'Estézargues
F. FABRE prendra contact avec le Conseil Général pour voir où en est l'instruction de ce dossier.

- Electrifications
C. CHAUDERAC confirme le lancement du renforcement du réseau Route d'Estézargues. Les travaux seront subventionnés à hauteur de 91 000€.
- Travaux sur le Briançon
A.CROUZET fait le point sur le dossier :
 - L'enquête au titre de la loi sur l'eau est en cours
 - Une modification mineure du POS nécessitée pour les travaux va être engagée.
- Extension de la ZI
Dans le cadre de l'étude du PLU, une extension limitée de la zone d'activités est envisageable.
Afin de préciser les investissements nécessaires, une étude simple d'aménagement a été commandée à Ellipse.
- PLU
F. FABRE informe le Conseil que la phase d'étude est quasiment terminée.
Une dernière réunion de la Commission Municipale sera organisée pour régler les derniers points en suspens.
- Immeuble BOURRELY
F. FABRE informe le Conseil que R. FABRE n'est plus tout à fait certain de vouloir récupérer le bâtiment.
Une entrevue doit avoir lieu prochainement.
- Epicerie sociale
Le Conseil demande à G. FLAVIGNY de vérifier si le fonctionnement avec les habitants de la commune ne pose pas de problème.
- Impasse de Grenaches
C.CHAUDERAC fait le point sur les travaux en cours et les difficultés avec France-Télécom.
- Impasse du Château
Dans l'attente de la finalisation d'un projet global d'aménagement sur proposition de L. SENOT, le Conseil autorise Mr PETEILLE à consolider le mur qui domine sa propriété pour éviter tout risque d'infiltration.